

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

CULTURES MARINES

SESSION 2005

Durée : 2 heures

Coefficient : 3

EPREUVE E2 A2

GESTION

Matériel autorisé : calculatrice électronique réglementaire (autonome, non imprimante à entrée unique par clavier)
(circulaire 99-186 du 16.11.99)

Le prêt entre candidats est interdit.

**Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 13 pages numérotées de 1/13 à 13/13**

ETUDE DE CAS ACTIVITES PROFESSIONNELLES	PAGES	ANNEXES A CONSULTER	DOCUMENTS A RENDRE	BAREME
DOSSIER 1 : GESTION ANALYTIQUE Compléter les tableaux : - de charges directes - de répartition des charges indirectes de résultat analytique	3	ANNEXE 1 Page 5	DOCUMENT 1 Page 8 DOCUMENT 2 Page 9 DOCUMENT 3 Page 10	6 6 10 Total 22
DOSSIER 2 : GESTION FINANCIERE Compléter le tableau des SIG. Calculer et commenter un ratio. Compléter un tableau des moyens de production et calculer un ratio. Comparer avec la profession et commenter les valeurs obtenues.	4	ANNEXE 2 Page 6	DOCUMENT 4 Page 11 DOCUMENT 5 Page 12	6 8 question 2.3 : 10 Total 24
DOSSIER 3 : GESTION FISCALE Préparer la déclaration annuelle de T.V.A. Calculer le montant des acomptes à verser.	4	ANNEXE 3 Page 7	DOCUMENT 6 Page 13	10 Question 3.2 : 4 Total 14
TOTAL DES POINTS OBTENUS				60

ATTENTION :

**Les documents à compléter et à rendre ne sont remis qu'en un seul exemplaire.
Aucun exemplaire supplémentaire ne sera remis aux candidats pendant le
déroulement de l'épreuve.**

CONTEXTE PROFESSIONNEL DE L'ENTREPRISE

NOM : Entreprise «COQUILLE DU SUD», exploitant M. SAUVEUR

LOCALISATION : MEZE (34), LE MOURE BLANC

STRUCTURE JURIDIQUE : Exploitation individuelle

TYPE DE PRODUCTION : ostréiculture - mytiliculture en suspension

MAIN D'ŒUVRE : - 2 temps plein familiaux
- 1 temps plein salarié permanent
- 1 mi-temps salarié temporaire

UNITE DE PRODUCTION : 3 tables (huîtres) et 2 filières (moules).

DOSSIER 1 : GESTION ANALYTIQUE

M. SAUVEUR vous demande de l'aider à l'élaboration d'une comptabilité analytique de ses deux activités de production

Huîtres	23,5 tonnes
Moules	13,3 tonnes

Il vous remet en annexe n°1 son analyse des charges directes et indirectes.

TRAVAIL A FAIRE à l'aide de l'annexe 1 :

- 1.1 Compléter le **document 1**, correspondant au montant des charges directes pour chaque production.
- 1.2 Compléter le **document 2**, correspondant à la répartition secondaire des charges indirectes.
- 1.3 Compléter le **document 3**, sachant que les charges indirectes sont imputées en fonction du tonnage produit par secteur.

DOSSIER 2 : GESTION FINANCIERE

L'entreprise «COQUILLE DU SUD» fait partie d'un groupe d'exploitations dont la structure financière et économique est étudiée en partenariat avec la Région Languedoc Roussillon, le Centre d'Etude et de Promotion des Activités Lagunaires et Maritimes (CEPRALMAR) , ainsi que le centre de gestion comptable de ces entreprises.

Afin de pouvoir préparer cette analyse, M. SAUVEUR vous demande de réaliser les activités suivantes :

Vous disposez pour cela du compte de résultat de l'entreprise «COQUILLE DU SUD» au 31/12/2004 (annexe n°2)

TRAVAIL A FAIRE :

2.1 Compléter pour l'exercice 2004, le tableau des soldes intermédiaires de gestion **document 4.**

2.2 Compléter pour l'exercice 2004, le **document 5.**

2.3 Indiquer la signification du ratio UP/UTH

Analyser l'ensemble des résultats de l'entreprise en les comparant avec les valeurs moyennes de la profession.

DOSSIER 3 : GESTION FISCALE

L'entreprise est assujettie à la TVA selon le système de déclaration annuelle de TVA (versement de 4 acomptes et une régularisation annuelle).

A partir des informations figurant en annexe 3 :

3.1 Compléter le tableau de déclaration annuelle de TVA au titre de l'année 2004. **document 6.**

3.2 Indiquer le montant des acomptes à verser au titre de l'année 2005. **document 6**

Annexe 1

CHARGES DIRECTES

NATURES	HUITRES	MOULES
naissains	15 339 €	2 581 €
cordes	1500 m à 1,02 € le mètre	
filets		900 m à 0,63 € le mètre
ciment	16 sacs à 5,40 € l'unité	
cables		280 m à 2,34 € le mètre
salaires	360 heures à 7,19 € de l'heure	240 heures à 7,19 € de l'heure
Charges sociales	633 €	422 €

CHARGES INDIRECTES

CHARGES INDIRECTES	Montant	CENTRES AUXILIAIRES		CENTRES PRINCIPAUX		
		Administr.	Appro.	Production	Emballage	Distribution
REPARTITION PRIMAIRE						
Carburants lubrifiants	2 064	103,20	103,20	619,20	0	1238,40
Emballages	1 142	0	0	0	1142	0
Achats fournitures conchyliques	2 211	331,65	110,55	331,65	1326,60	110,55
Eau – gaz – Edf	832	25	17	416	333	41
Locations et charges locatives	325	33	33	98	65	96
Entretien et réparations	4 281	260	262	1 749	1 565	445
Prime d'assurance	1 555	160	210	345	385	455
Transport	2 347	0	470	0	0	1 877
Frais postaux et télécom.	2 597	519,40	779,10	389,55	389,55	519,40
Impôts et taxes	1 635	327	327	327	327	327
Salaires des salariés	11 686	584,30	1051,74	4674,40	4674,40	701,16
Charges sociales des salariés	2 945	147,25	265,05	1 178	1 178	176,70
Charges sociales de l'exploitant	6 529	6 529	0	0	0	0
Amortissement	15 133	1 100	2 243	5 987	4 568	1 235
Total répartition primaire		10 119,80	5 871,64	16 114,80	15 953,55	7 222,21
REPARTITION SECONDAIRE						
Centre Administration			30 %	20 %	10 %	40 %
Centre approvisionnement				60 %	30 %	10 %

Annexe 2

COMPTES DE RESULTAT AU 31/12/2004 COQUILLE DU SUD

CHARGES			PRODUITS		
Numéro	LIBELLES	MONTANT	Numéro	LIBELLE	MONTANT
607	Marchandises pour revendre	2 100,00	707	Marchandises revendues	3 000,00
601	Animaux naissains	17 920,00	7011	Vente d'huîtres	72 832,00
60221	carburants lubrifiants	2 064,00	7012	Vente de moules	35 910,00
6026	Emballages	1 142,00	703	Variation stock coquillages	4 391,00
604	Achats fournitures conchyliques	2 211,00	70/71	PRODUCTION VENDUE ET STOCKEE	116 133,00
6061	Eau -Gaz - Edf	832,00	72	PRODUCTION IMMOBILISEE	1 843,00
	TOTAL ACHATS	26 269,00	74	Subventions et indemnités d'exploit.	3 893,50
612	Crédit-bail		autres 7	Autres produits d'exploitation	187,65
613-614	locations et charges locatives	325,00		PRODUITS D'EXPLOITATION	122 057,15
615	Entretien et réparation	4 281,00			
616	Primes d'assurance	1 555,00	775	Produits financiers	677,00
625	Transport	2 347,00		PRODUITS FINANCIERS	677,00
626	frais postaux et de télécom.	2 597,00			
autres 61/62	Autres services extérieurs			PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00
61/62	TOTAL SERVICES EXTERIEURS	11 105,00			
63	IMPOTS ET TAXES	1 635,00			
641	Salaires et charges sociales	20 000,00			
645	Charges sociales exploitants	6 529,00			
64	CHARGES DE PERSONNEL	26 529,00			
681	DOTATIONS AUX AMORTIS	15 133,00			
	CHARGES D'EXPLOITATION	80 671,00			
661	Frais financiers	4 259,00			
	CHARGES FINANCIERES	4 259,00			
	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00			
	TOTAL DES CHARGES	84 930,00		TOTAL DES PRODUITS	122 734,15
	RESULTAT DE L'EXERCICE	37 804,15			
	TOTAL GENERAL	122 734,15		TOTAL GENERAL	122 734,15

Annexe 3

INFORMATIONS RELATIVES A LA TVA AU TITRE DE L'ANNEE 2004

- **Montant de la TVA nette exigible au titre de l'année 2003 : 1 345 €**
- **Récapitulatif des opérations effectuées en 2004 :**

	Montant HT	Taux de TVA
Chiffre d'affaires	111 742 €	5,5 %
Acquisitions d'immobilisations	55 400 €	19,6 %
Achats de biens et services	17 354 €	19,6 %
Achats d'animaux	20 020 €	5,5%

- **Le système de déclaration annuelle de la TVA agricole :**

C'est le régime de droit commun de tout assujetti.

La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au titre de l'année N est acquittée :

- par 4 acomptes trimestriels égaux, au minimum, au cinquième de la TVA nette exigible au titre de l'année précédente (N-1). Ces acomptes sont versés au plus tard le 5 des mois de mai N, août N, novembre N et février N+1.
- Par une régularisation effectuée au plus tard le 5 mai N + 1. Elle est destinée à déterminer le montant exact de la taxe due au titre de l'année civile N et à le comparer au montant des acomptes trimestriels provisionnels versés au titre de la même année. Ainsi cette régularisation détermine soit un complément d'impôt à payer, soit un excédent de versement à reporter ou à rembourser.

DOCUMENT 1
(à rendre avec la copie)

CHARGES DIRECTES			
LIBELLE	MONTANT HT	SECTEUR HUITRES	SECTEUR MOULES
- Achats Matières premières
- naissains
- cordes
- ciments
- filets
- câbles
- Main d'œuvre
- Charges sociales
TOTAL			

DOCUMENT 2
(à rendre avec la copie)

CHARGES INDIRECTES	CENTRES AUXILIAIRES		CENTRES PRINCIPAUX		
	Administr.	Approvision.	Production	Emballage	Distribution
TOTAL REPARTITION PRIMAIRE	10 119,80	5 871,64	16 114,80	15 953,55	7 222,21
Répartition administration					
Totaux					
Répartition approvisionnement					
TOTAL REPARTITION SECONDAIRE					

DOCUMENT 3
(à rendre avec la copie)

IMPUTATION DES CHARGES INDIRECTES			
Centre d'analyse	Montant HT	Secteur Huîtres	Secteur Moules
- Production			
- Emballages			
- Distribution			
TOTAL			

COÛT DE REVIENT			
Éléments	Montant HT	Secteur Huîtres	Secteur moules
- COÛT DE REVIENT			
- Charges directes			
- Charges indirectes			
COÛT DE REVIENT			

RESULTAT ANALYTIQUE			
	MONTANT HT	SECTEUR HUITRES	SECTEUR MOULES
- Ventes	108 742,00	72 832,00	35 910,00
- Coût de revient			
RESULTAT			
Soit pour 1 tonne			

DOCUMENT 4
(à rendre avec la copie)

TABLEAU DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 31/12/2004

LIBELLES	MONTANTS 2004
Marchandises revendues	
Marchandises pour revendre	
MARGE COMMERCIALE	
Production vendue, stockée, immobilisée	
Consommations externes	
VALEUR AJOUTEE	
Subventions d'exploitation	
Impôts et taxes	
Charges de personnel	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	
Autres produits	
Autres charges	
Amortissements	
RESULTAT D'EXPLOITATION	
Produits financiers	
Charges financières	
RESULTAT COURANT	
Produits exceptionnels	
Charges exceptionnelles	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	
RESULTAT DE L'EXERCICE	

DOCUMENT 5
(à rendre avec la copie)

VALEURS	Moyenne dans la profession 2003-2004	Entreprise "COQUILLE DU SUD" 2004
UTH Familiaux	1,38
UTH salariés permanents	1,22
UTH salariés temporaires	0,20
TOTAL UNITE TRAVAIL HUMAIN (UTH)	2,80	
Tables huîtres	4,69
Tables moules	1,23
Total tables	5,92
Filières en mer	2,27
TOTAL UNITE DE PRODUCTION (UP)	8,19	
UP/UTH	2,93	
VALEUR AJOUTEE / PRODUCTION	0,6	
Excédent Brut Exploitation EBE/UTH	15 243,00 €	

DOCUMENT 6
(à rendre avec la copie)

	Base HT	Taux de TVA	Montant TVA arrondi à l'euro près	
TVA COLLECTEE
TVA DEDUCTIBLE :				
-	
-	
-	
Total TVA déductible			
TAXE DUE AU TITRE DE L'ANNEE 2004			
ACOMPTES VERSES:				
-			
-			
-			
-			
Total des acomptes versés			
MONTANT DE LA TVA A REGULARISER				
TVA à payer			
ou				ou
Excédent de versement			